

ANNEXEX II-2

AIDE AU STOCKAGE PRIVE DE BEURRE ET BEURRE SALÉ- CAMPAGNE 2012-1

Application du Règlement (CE) n°826/2008

AVIS DE SORTIE – DURANT LA PERIODE CONTRACTUELLE

Etablir un bulletin par contrat et par sortie.

Conformément aux points 3.2 et 5.2 du cahier des charges

A adresser impérativement à :

- **FranceAgriMer**
Services des Aides Communautaires Transverses
Unité-Intervention et Stockage Privé
par télécopie au n°01 73 30 30 49,
soit par mail à stockage-prive@franceagrimer.fr
soit par courrier : 12 rue Henri Rol-Tanguy / TSA 20002 - 93555 MONTREUIL SOUS BOIS CEDEX
- A l'entrepôt concerné
- Au service territorial de FranceAgriMer

Nature du produit (Cocher le type de produit)

BEURRE BEURRE SALE

N° de contrat (Numéro indiqué sur la lettre d'acceptation de la demande de contrat)

Contractant (Raison sociale et adresse)

N° FranceAgriMer

Entrepôt (Raison sociale et adresse)

..... N° FranceAgriMer si connu

(Réservé à FranceAgriMer) N° FranceAgriMer

Lot

N° lot	En cas de sortie partielle, numéro de la sortie (1 ^{ère} , 2 ^{ème} , 3 ^{ème} ...)	Date sortie de stockage contractuel (jj/mm/aaaa)	Poids (en tonnes)	Nombre de colis	Quantité restant en stock après la sortie (en tonnes)	Réservé à FranceAgriMer

J'ai bien noté que la sortie partielle ou totale avant le 16 août 2012 ou avant le 90^{ème} jour de stockage contractuel de stockage rend la totalité du lot inéligible à l'aide et entraîne le non paiement total de l'aide.

Fait à....., le

Signature et cachet commercial